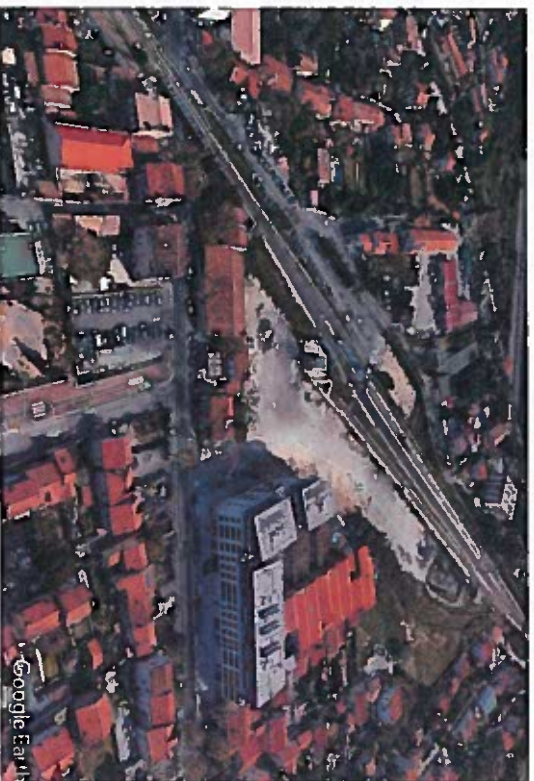


Pôle d'échange multimodal de Saint Antoine

Marseille 15^{ème} arrondissement



Pièce 8.1 - Annexes obligatoires

Juillet 2017

Sommaire

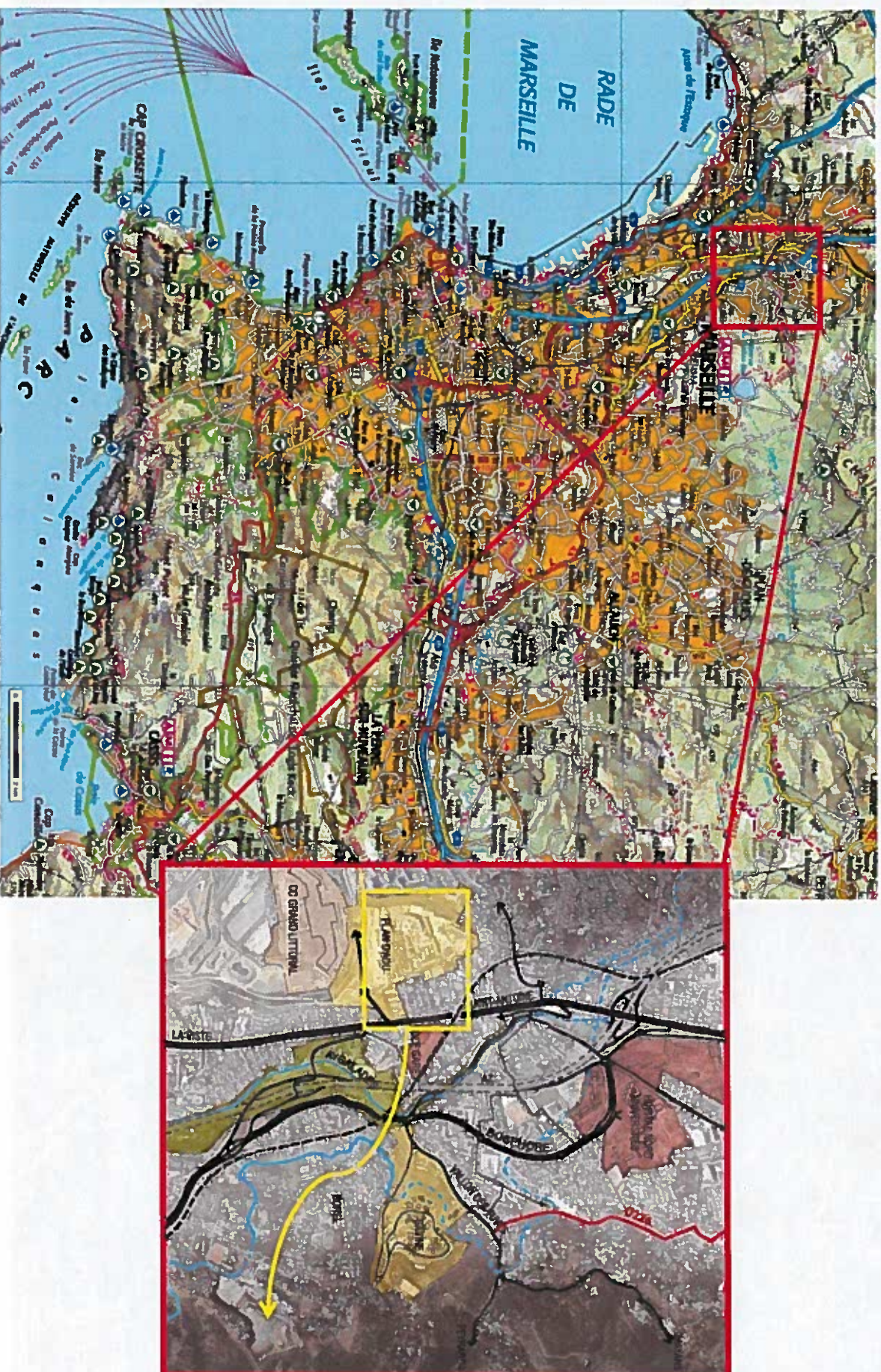
Le présent dossier est élaboré pour le compte d'Aix Marseille Provence Métropole (AMP).
Il est rédigé par Florence Bellemare, société *l'empreinte verte*.

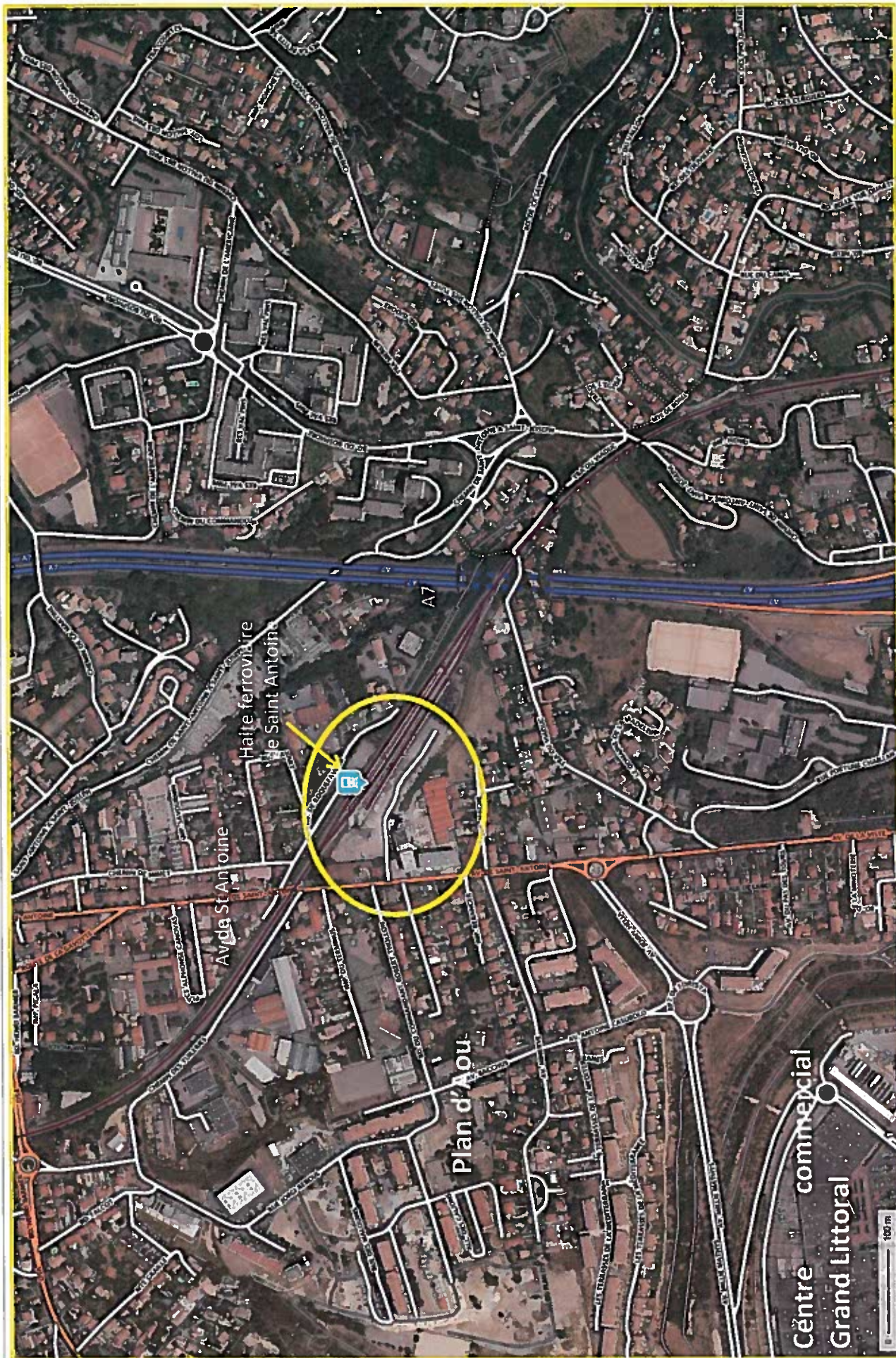
Le formulaire cas par cas est basé sur les études de programmation urbaine réalisées dans le cadre du PRU du Plan d'Aou / St Antoine / La Viste, sur une visite de site (24/11/16) et sur les informations recueillies auprès des administrations détentrices des informations environnementales.

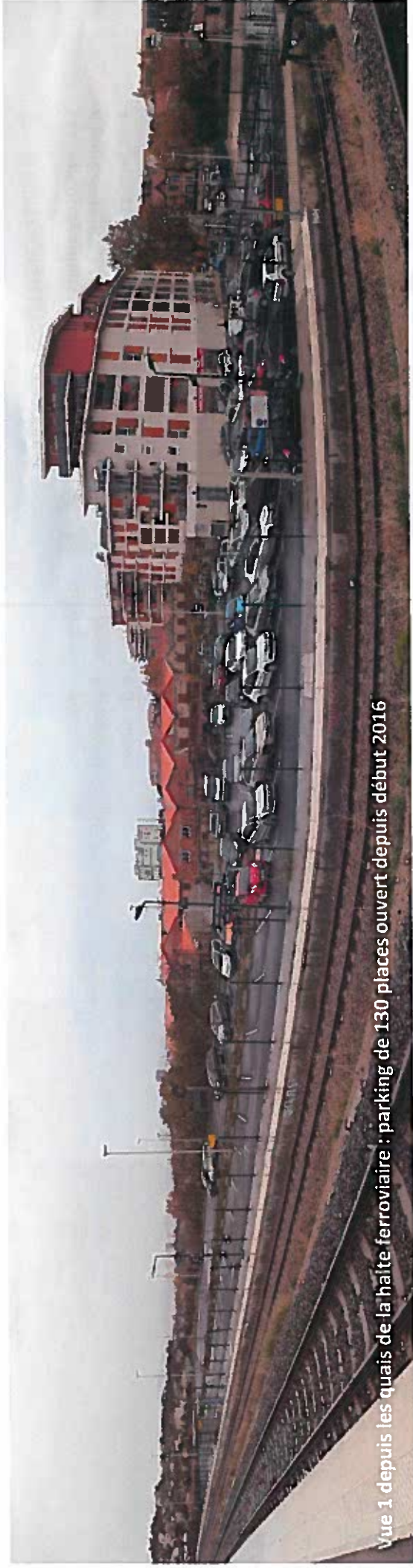
Les annexes obligatoires sont rassemblées dans cette pièce 8.1 à l'exception de l'annexe 1 « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » qui est un document à part.

1	Plan de situation	3
2	Photographies	5
3	Plan masse du projet	8
4	Sites N2000	10

1 Plan de situation



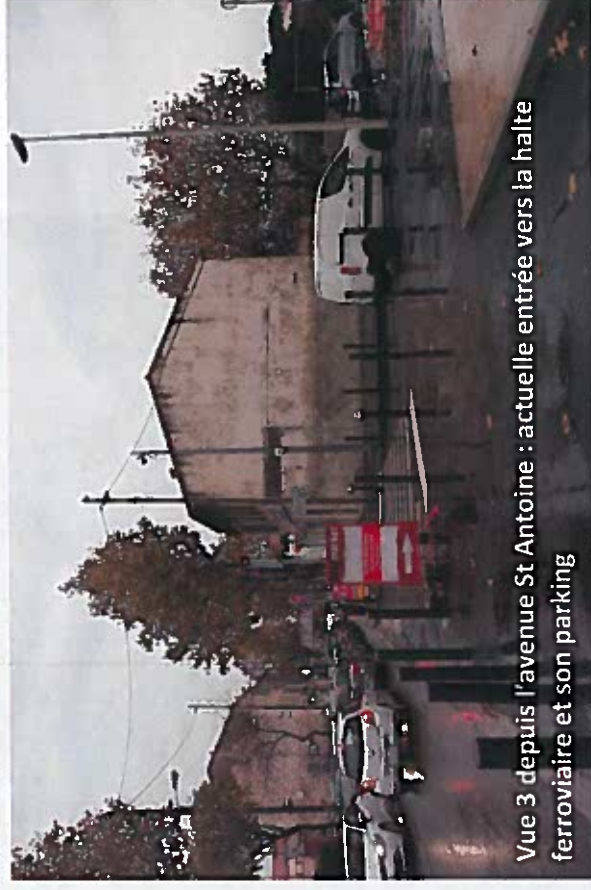




Vue 1 depuis les quais de la halte ferroviaire : parking de 130 places ouvert depuis début 2016



Vue 2 depuis les quais de la halte ferroviaire en direction du futur PEM



Vue 3 depuis l'avenue St Antoine : actuelle entrée vers la halte ferroviaire et son parking



3 Plan masse du projet

Le projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal de Saint Antoine s'inscrit dans un programme d'aménagement plus large : le projet de renouvellement urbain du quartier Plan d'Aou – Saint Antoine – La Viste.

Ci-contre figure l'évolution du schéma d'aménagement proposé pour ce grand quartier.

Le projet de PEM est situé en bordure Est de ce schéma.



Projet de pôle d'échange multimodal de Saint Antoine
(secteur entouré en rouge) :



4 Sites N2000

